

Division de l'enseignement privé

- Première demande (1)
 Renouvellement (1)

**DEMANDE DE TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION FORMULÉE DANS LE CADRE
DU DISPOSITIF D'ADMISSION AU BÉNÉFICE DE LA RETRAITE PROGRESSIVE**
Année scolaire 2022-2023

A envoyer avant le : **27 janvier 2023 (pour le 1^{er} degré et le 2nd degré)**

A la division de l'Enseignement privé :

- 1^{er} degré :** ☞ Départements du Calvados et de la Manche, DSDEN du Calvados (DEP)– 2 place de l'Europe –
BP 90036 - 14208 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex,
☞ Départements de l'Eure, de l'Orne et de la Seine-Maritime, Rectorat (DEP) – 25 rue de Fontenelle
76037 ROUEN cedex 1.
- 2nd degré :** ☞ Départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche, DSDEN du Calvados (DEP)– 2 place de
l'Europe – BP 90036 - 14208 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex,
☞ Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, Rectorat (DEP) – 25 rue de Fontenelle –
76037 ROUEN cedex 1.

Je soussigné (e)

Agé (e) au 1^{er} septembre de ans

Exerçant au :
.....
.....

- En qualité de (1) : maître sous contrat définitif assimilé à l'échelle de rémunération des
- Actuellement (2) : à temps complet
 dûment autorisé(e) à exercer à temps partiel
 à temps incomplet

Demande à effectuer durant l'année scolaire 2023-2024 un service deheures pour être admis(e) au bénéfice de la retraite progressive.

Je suis informé(e) que la présente demande est faite pour la totalité de l'année scolaire 2023-2024, qu'elle ne peut être modifiée pendant cette période, et qu'il m'appartient d'en demander chaque année la reconduction.

Fait àle
Avis du chef d'établissement
et signature

Fait à le
Signature de l'intéressé(e)
précédée de la mention « lu et approuvé »